

RÉACTIONS

Après la déclaration de Jean-Pierre Sueur sur la venue à Orléans d'un certain nombre de policiers (pas assez important à son avis), nous avons publié la réponse d'Eric Doligé, président du conseil général.

Aujourd'hui, le maire d'Orléans répond à Eric Doligé.

La présence de policiers professionnels est nécessaire

« Il y a plusieurs semaines, nous apprenions l'arrivée dans le Loiret de policiers auxiliaires, c'est-à-dire de jeunes appelés qui font leur service militaire dans la police nationale. C'est une excellente chose que l'on puisse faire son service militaire dans la police, et la ville d'Orléans a apporté son concours pour loger ces appelés. Mais ceux-ci doivent être formés et encadrés. On ne peut donc se contenter d'affecter, à bon compte, des appelés dans nos villes. Et, bien entendu, lorsqu'on demande des postes de policiers, il s'agit de policiers professionnels, dont la présence est absolument nécessaire pour assurer la sécurité publique dans nos différents quartiers.

« On pouvait attendre du ministre de l'Intérieur, venu en personne dans le Loiret, qu'il ne se borne pas à annoncer pour la seconde fois, et avec deux mois de retard, l'arrivée de ces mêmes appelés, même si le contingent était accru dans des doses homéopathiques. Compte tenu des besoins et des problèmes que nous connaissons, nous étions quand même en droit d'espérer autre chose !

« Lorsque j'étais secrétaire

d'Etat aux Collectivités locales, j'ai pu obtenir, en décembre 1992, la création dans le Loiret de trente postes de fonctionnaires titulaires de la police nationale, auxquels se sont ajoutés vingt postes de policiers auxiliaires. Ces chiffres étant aisément vérifiables, on se demande bien pourquoi M. Doligé fait à ce sujet des déclarations qui n'ont rien à voir avec la réalité.

« Les questions de sécurité sont trop sérieuses pour être ainsi traitées à la légère. Je rencontre très souvent des Orléanais pour qui elles constituent une préoccupation quotidienne. Ceux-ci attendent des actes. La ville d'Orléans fait le maximum, pour ce qui relève de ses compétences. Mais il faut impérativement que des postes de fonctionnaires de police en nombre suffisant soient affectés pour assurer une présence effective, en particulier le soir et durant la nuit, dans nos différents quartiers. Cela appelle des décisions concrètes. Je sais, par expérience, qu'elles ne sont pas toujours faciles à obtenir et à mettre en œuvre. Mais les faux semblants ne trompent personne et ne servent à rien. »